



# LA LUTTE PAYE, IL FAUT L'AMPLIFIER !

## le rapport de force a changé de camp

**L**e directeur général a décidé de suspendre les projets de restructurations de l'AP-HP et d'ouvrir des négociations, grâce à l'action de l'intersyndicale de l'AP-HP qui a occupé le siège pendant 2 jours, mais aussi grâce à la mobilisation des personnels rassemblés devant l'avenue Victoria vendredi 12 mars et de ceux d'Emile Roux en lutte depuis 4 semaines qui, dans le même temps, *«retenaient»* leur direction.

Reconnaissant la mobilisation et l'inquiétude des salariés (note du directeur général du 12 mars), il s'engage à rediscuter de ses annonces de janvier 2010 dans la presse. Tous les projets locaux de restructurations et de suppressions d'emplois sont suspendus dans l'attente d'ouverture de négociations. Cette première victoire est aussi le fruit des mobilisations des hôpitaux (Saint Antoine, Trousseau, Dupuytren, Clémenceau, Jean Verdier, Emile Roux) qui se dressent devant les projets de l'administration.

Le Mouvement de Défense de l'Hôpital public et le collectif de défense des maternités de proximité ont apporté leur soutien à notre action, ainsi que bon nombre d'organisations qui se battent pour l'accès aux soins.

Nous allons donc négocier sur chaque projet : pédiatrie, gériatrie, laboratoires, siège, fermeture d'établissement ou de service. Nous avons gagné une bataille, un sursis, mais tout reste à faire. Le directeur général, ou son successeur, ne changeront pas de politique, ils appliqueront celle du gouvernement. C'est par la mobilisation de tous que nous pourrons les empêcher de supprimer des emplois, de diminuer l'offre de soins, de détruire l'AP-HP.

Maintenant que nous connaissons leurs projets, il nous faut amplifier cette mobilisation. A chaque projet, à chaque mauvais coup, c'est par la lutte de tous que nous pourrons gagner. **Les syndicats, même unis comme dans l'occupation du siège ne suffiront pas à inverser seuls, le passage de l'hôpital à l'entreprise.** C'est l'engagement de toute la communauté médicale, des usagers et des élus qui pourra demain sauver l'AP-HP.

Les soutiens politiques ont été très importants durant cette action, ainsi que celle du président du conseil d'Administration, nous espérons qu'ils seront encore là demain.

**Nous appelons l'ensemble des établissements  
à se réunir avec les intersyndicales  
pour défendre l'accès aux soins, les emplois  
et de meilleures conditions de travail.**

15 mars 2010

Syndicat des personnels de l'AP-HP – Hôpital Paul Brousse – Pav J.J. Rousseau – 12-14 av P.V. Couturier  
94804 Villejuif Cedex – Tél : 01 45 59 35 01 – Fax : 01 45 59 38 02

E-mail : [sudsante.aphp@sap.aphp.fr](mailto:sudsante.aphp@sap.aphp.fr) - Site : [www.sudaphp.org](http://www.sudaphp.org)

Membre de l'Union syndicale Solidaires

3, avenue Victoria  
75184 PARIS Cedex 04  
Standard : 01 40 27 30 00  
Télécopie : 01 40 27 55 77  
secretariat.dg@sap.aphp.fr

### Note d'engagement du Directeur Général de l'AP-HP, es qualité

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général de l'AP-HP prend acte de la forte mobilisation et des inquiétudes des équipes hospitalières relayées par les organisations syndicales représentatives.

Il décide donc que pour **chaque projet du plan stratégique et autre projet stratégique d'Établissement** étant ou ayant été proposé par le Conseil Exécutif la mise en œuvre est suspendue jusqu'à la fin des négociations menées avec les organisations syndicales aux niveaux local et central pour chacun de ces projets. Une instruction sera donnée en ce sens aux chefs d'établissement le 15 mars.

Il propose ainsi de démarrer sans délai les négociations sur les projets du plan stratégique de l'AP-HP ayant un impact sur l'emploi, les qualifications et les conditions de travail, avant présentation aux instances centrales.

Le calendrier des négociations se déroulera à partir du 15 mars 2010.

Le **projet de modernisation du siège** dans son contenu, sa forme et son calendrier fera l'objet de réunions de négociation sur la base d'un état des lieux de l'existant avec son impact sur l'emploi, les qualifications, les conditions de travail et le patrimoine, avant avis des instances locale et centrale.

Des négociations seront ouvertes sur **les perspectives et le financement de la promotion professionnelle** pour la période 2010 – 2014, année par année.

La présente note est transmise pour information au cabinet de Madame la Ministre de la Santé.

Fait à Paris le 12 mars 2010

Benoit LECLERCQ

